

Chartes de parcs, regards croisés entre parcs nationaux et parcs naturels régionaux



Dix ans après la loi du 14 avril 2006 qui a modifié leurs fondements juridiques, le réseau des parcs nationaux et celui des parcs naturels régionaux ont souhaité se rencontrer pour échanger sur l'outil structurant qu'ils partagent depuis cette date : la charte. En présence de la secrétaire d'Etat Barbara Pompili, une centaine de techniciens et d'élus des deux réseaux étaient ainsi rassemblés à Paris le 15 novembre pour comparer leurs fondements et modes d'action. Cette journée marque également la volonté de réaffirmer des valeurs communes et de travailler ensemble, à l'aube de la création de l'Agence française de la biodiversité.

Liens utiles

[Discours d'ouverture de Barbara Pompili](#)

Contact

[Marie-Laure Thao](#), chargée de mission Chartes